

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Nord-Pas-de-Calais-Picardie

**Décision n° 20182 du 25 octobre 2017 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général du groupement de gendarmerie départementale de la Somme**

NOR : INTJ1725746S

Le commandant adjoint de la région de gendarmerie Nord-Pas-de-Calais-Picardie, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Somme,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 21703 du 1^{er} décembre 2016 (NOR : INTJ1630355S),

Décide:

Article 1^{er}

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} décembre 2017 :

Carretero Jean-Jacques	NIGEND : 120 556	NLS : 5 188 156
Cablé Caroline	NIGEND : 119 429	NLS : 5 220 320
Voisin Christian	NIGEND : 114 680	NLS : 5 189 895
Somville Renaud	NIGEND : 125 447	NLS : 5 270 835

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 25 octobre 2017.

*Le colonel, commandant adjoint de la région
de gendarmerie de Nord-Pas-de-Calais-Picardie,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale de la Somme,*
D. FORTIN